



Déclaration Liminaire

CTL du 26 janvier 2022

Monsieur le Président, le mois de janvier est celui des vœux, à la DGFIP depuis bien trop longtemps déjà, le CTL du début d'année est celui de l'annonce des suppressions d'emplois.

Pour 2022, ce sera 1506 au niveau National, 1 emploi C pour la DDFIP de la Haute Loire,

Chaque année, la même angoisse pour les agents ; « Dans quels services la Direction va-t-elle supprimer ces emplois ? Pourvu que ce ne soit pas le mien ? ».

Car il faut le reconnaître, à force de perte d'emplois, plus aucun service n'est en surnombre et chaque fois se sont, pour les agents des services concernés, des surcharges de travail, des conditions de travail dégradées et de l'anxiété.

Il y a quelques années sous prétexte de respect de la charte Marianne les directions voulaient un accueil des publics 5 jours sur 5, mais aujourd'hui elles n'ont même plus les moyens d'assurer ce service public, et nos bureaux sont ouverts sans Rendez-Vous, seulement 3 demi-journées.

On contraint les contribuables à la dématérialisation pour le dépôt de leur déclarations et on les incite à faire de même pour leurs démarches.

Et trop souvent, se sont les personnes âgées et les populations les plus précaires qui sont pénalisés par ces choix.

Alors pour faire face à son manque de personnels, notre administration recrute des contractuels, une bonne aubaine pour elle puisque ces agents se trouvent dans l'incertitude de leur contrat.

On l'a constaté aussi, la DGIP en profite pour baisser la rémunération de ces agents recrutés avec un baccalauréat, donc catégorie B, et dont le salaire est celui d'un agent C.

Le Sénateur Eric BOQUET dénonçait la fraude fiscale issue de cette politique de suppression de fonctionnaires en notant que : « chaque année, dans le budget, on constate que le Ministère des Finances est celui qui rend le plus de postes. Les moyens humains de contrôle sont en diminution régulière, On a beau mettre en place des nouveaux outils.

Avoir accès aux données, c'est une chose, les exploiter et mettre en œuvre les procédures pour récupérer et pénaliser la fraude fiscale, ça demande du temps et des moyens.

Pourtant ces rentrées financières pour l'état permettraient de mettre les budgets nécessaires et indispensable dans la fonction publique que se soit dans les hôpitaux ; dans l'éducation Nationale et les autres administrations . »

La CGTFIP43 ne peut que, une fois encore, dénoncer ces suppressions d'emploi et vous inciter , Monsieur le Directeur, à faire remonter à BERCY qu'il est temps d'inverser cette politique.

Ce sont des emplois supplémentaires dont les services ont besoin pour assurer au mieux leurs missions de Service Public.